COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 mai 2025 à 19h00

PRESENTS : MM. MUFFAT Sophie, GEROUDET David, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET Francis, RAMEL Benoît, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

ABSENTE EXCUSEE : Mme CAVET Carole.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme BAUD Nadine

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mars 2025**
   Les membres du Conseil municipal approuvent le compte rendu à l'unanimité.

2. **RESSOURCES HUMAINES :**

❖ Avenant au contrat de GREVAT Marjolaine – secrétaire :
En raison des nécessités de service concernant le transport scolaire, avenant pour passer le temps de travail à 35h par semaine à partir du 1er juin 2025 (à la place de 28h par semaine).
Le conseil municipal valide l'augmentation du temps de travail de Marjolaine.

3. **FINANCES :**

❖ Demande de subventions à la région au titre de leur programme « Attribution gratuite de barnum ».
Attribution par la Région Auvergne-Rhône-Alpes de barnums pour les communes de moins de 2000 habitants.
1 barnum 3m x 3m par commune que la commune mettra à disposition des associations.

4. **FONCIER :**

❖ Mise à disposition de terrain à l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de la Côte d'Arbroz :
Parcelles A819-820-822-823 situés sur la route des Praz en face du nouveau réservoir, pour que l'ACCA puisse y implanter un chalet qui servira de local à l'association.
Une convention de mise à disposition des parcelles doit être rédigé entre la commune et l'ACCA.
Un groupe de travail a été mis en place, 3 conseillers municipaux et le président de l'ACCA pour rédiger la convention.

Occupation du domaine privé :
demande de Yohan Taberlet (l'Ancrenaz bar) pour installer une terrasse sur le parking du Col.
Le demande est en cours d'étude.

5. VOIRIE :

❖ Création de l'agglomération : **le Pont du Couard :**
Il est proposé de créé une agglomération au lieu-dit le Pont du Couard afin de permettre à l'entreprise Jardiflore de déposer un projet d'aménagement de la zone.
Le conseil municipal valide cette création.

6. URBANISME :

❖ Modification du PLUi-H :
Création de 2 STECAL :
- parcelles section B n°1104 ;
- parcelles section A n°819 – 820 – 822 et 823.

❖ Examen des dossiers en cours

Permis de construire :

Mr DUVILLIER	Route du Contat	Création terrasse et bassin couvert	Refusé
Mr TURNER	Col de l'Ancrenaz	Rénovation chalet	En cours d'instruc.
Mr BAUD Mickaël	Route du Plan	Création chalet	En cours d'instruc.
SCI PIERR CHANT	Route du Col	Modificatif : suppression logement	En cours d'instruc.

❖ Déclaration préalable

Mr et Mme ORAM	Route de la Côte	Extension entrée et balcon	Accordé

7. QUESTIONS DIVERSES :

❖ Commission Eté Portes du Soleil :
Il est démandé des référents pour la comission Eté Portes du Soleil
Référent « VTT » : David Géroudet
Référent « sentiers pédestres et trail » : Sophie Muffat

❖ Manifestations sportives
- 27 au 29 juin : Pass' Portes
- 19 et 20 juillet : Trail des Gets
- 5 et 6 septembre : 77ème Rallye du Mont-Blanc Morzine
  Horaires de fermeture des routes : samedi 6 septembre 2025
  de 7h15 à 13h00 et de 14h05 à 21h05
- 20 et 21 septembre : Triathlon d'Evian
  Sur La Côte d'Arbroz le samedi 20/09 – passage des cyclistes estimé entre 11h15 et 15h30.

❖ Embauche d'un saisonnier : Mr GREVAT Erwan, pour accroissement temporaire d'activité.

❖ Scolaire :
- Procès verbal du 2ème conseil d'école
- Plan d'évacuation de l'école obligatoire pour le nouveau PPMS. Monsieur David Géroudet s'en charge.

❖ Plan de sécurisation du Chef-Lieu : Projet d'aménagement envoyé pour validation au département.

- Camping-car au col de l'Ancrenaz : il semble que des propriétaires de camping-car effectuent leur vidange dans les toilettes sèches du col, et ce, malgré l'affichage de l'interdiction. Les toilettes ne sont pas adaptés pour recevoir autant de liquide ce qui cause leur saturation et oblige la commune à faire intervenir une entreprise de pompage.
  Un panneau « site sous vidéo-surveillance » sera installé pour un effet plus dissuasif.

Prochain conseil le 16 juin 2025 à 19h00.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20 h 00.

Le Maire,
Sophie MUFFAT

Le secrétaire,
Nadine BAUD

MAIRIE DE LA COTE-D'ARBROZ (Haute-Savoie)